

Montréal, le 9 septembre 2021

Lettre seulement par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M^e Pierre Grenier
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.
1, Place Ville Marie, bureau 3900
Montréal (Québec) H3B 4M7

**OBJET : Demande de fixation des conditions d'un contrat de service de transport d'électricité avec Rio Tinto Alcan Inc.
Dossier R-3984-2016**

Chers confrères,

La Régie de l'énergie vous transmet, sous pli confidentiel, avec la présente, la décision D-2021-114 rendue ce jour dans le dossier mentionné en objet.

Cette décision se prononce sur l'ensemble des éléments qui, à ce jour, ont été considérés confidentiels. Elle prévoit que les éléments qu'elle considère non-confidentiels seront rendus publics et les versions non caviardées, ou re-caviardées en conséquence des décisions, pièces et lettres déposées de part et d'autre le seront à compter du 31^e jour suivant la date de cette décision, en l'absence de commentaires des parties.

Veillez agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml

p.j.